

■ **FTC Communication SA**, à Lausanne, CH-550-0175811-3, conseils et formation en matière de communication et de relations publiques dans le domaine économique (FOSC du 02.05.2008, p. 23/4457968). Burnand Frédéric, qui n'est plus directeur, est élu administrateur, président et délégué continue à signer collectivement à deux. Teuber Félix qui n'est plus délégué et président, reste administrateur, signe désormais collectivement à deux, toutefois pas avec Teuber Laetitia. Teuber Laetitia signe désormais collectivement à deux, toutefois pas avec Teuber Félix. Nouvel administrateur avec signature collective à deux: Burnand Samuel, de Biolley-Magnoux, à Syens. Procuration collective à deux est conférée à Jessenberger Lysander, d'Allemagne, à Lausanne.

Registre journalier no 11115 du 11.09.2008  
(04655176 / CH-550.0.175.811-3)